AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR L'INSTALLATION D'AGRICULTEURS DANS LE CADRE DE LA REFORME FONCIERE ET CESSION DE BIENS FONCIERS

-=-=-=-=-

La SAFER de GUADELOUPE porte à la connaissance du public qu'elle envisage d'attribuer les biens désignés ci-après qu'elle possède :

Commune de SAINTE-ROSE: Lot Agricole en GFA Réforme Foncière :

* Lieu-dit «Dupré-Roussel» - référence cadastrale BE 22ppP1 – surface de 1 ha 75 a 96 ca environ - PLU : A - parcelle occupée

Commune de SAINTE-ROSE: Lot Agricole:

* Lieu-dit «Bois de Belle Plaine» - référence cadastrale AZ 96ppP5 – surface de 10 ha 62 a 60 ca environ – PLU : A - parcelle occupée
* Lieu-dit «Bois de Belle Plaine» - référence cadastrale AZ 271ppF1 – surface de 2 ha 14 a 60 ca environ – PLU : A - parcelle occupée
* Lieu-dit «Bois de Belle Plaine» - référence cadastrale AZ 271ppF2 – surface de 4 ha 07 a 30 ca environ – PLU : A - parcelle occupée
* Lieu-dit «Montgommier» - référence cadastrale BE 372 – surface de 1 ha 40 a 30 ca environ – PLU : A/N - parcelle libre

Commune de MORNE-A-L'EAU: Lot Agricole :

* Lieu-dit «Garnier» - référence cadastrale BO 76ppP1 – surface 1 ha 65 a 43 ca environ – PLU : A – parcelle occupée
* Lieu-dit «Garnier» - référence cadastrale BO 76ppP2 – surface 2 ha 98 a 06 ca environ – PLU : A – parcelle libre

Commune de PETIT-CANAL: Lot Agricole :

* Lieu-dit «Zénon» - référence cadastrale AC 83 – surface 3 ha 02 a 05 ca environ – PLU : A – parcelle libre

Commune de SAINTE-ROSE – Cession de biens fonciers

* Lieu-dit «Belcito» - référence cadastrale AR 383 - surface de 7 a 65 ca – PLU : UG – parcelle libre
* Lieu-dit «Léotard» - référence cadastrale AV 347 - surface de 7 a 30 ca environ – PLU : UG – parcelle libre
* Lieu-dit «Goyavier» - référence cadastrale AZ 434 - surface de 40 a 36 ca environ – PLU : 1AUnc/N – parcelle libre
* Lieu-dit «Goyavier» - référence cadastrale AZ 436 - surface de 46 a 29 ca environ – PLU : N – parcelle occupée
* Lieu-dit «Conodor» - référence cadastrale AZ 518 - surface de 11 a 90 ca environ – PLU : A – parcelle occupée
* Lieu-dit «Bois Rada» - référence cadastrale BC 470 - surface de 27 a 18 ca environ – PLU : UG/N – parcelle occupée bâtie
* Lieu-dit «Montgommier» - références cadastrales BE 307 - surface de 28 a 43 ca environ - PLU : UG et BE 358 - surface de 12 a 49 ca environ - PLU : UG/N [surface totale : 40 a 92 ca environ] – parcelles libres - Cession en une seule unité foncière
* Lieu-dit «Cadet» - référence cadastrale BI 77 - surface de 5 a 99 ca environ – PLU : UG – parcelle occupée bâtie
* Lieu-dit «Cadet» - référence cadastrale BI 241 - surface de 10 a 26 ca environ – PLU : UG – parcelle occupée bâtie

Commune de BAIE-MAHAULT – Cession de biens fonciers

* Lieu-dit «Fond Budan» - référence cadastrale AY 188ppF2 – surface de 85 a 23 ca environ – PLU : Ubd/N – parcelle libre
* Lieu-dit «Fond Budan» - référence cadastrale AY 188ppF3 – surface de 28 a 11 ca environ – PLU : A – parcelle occupée (lot jardin)

Commune de PETIT-BOURG – Cession de biens fonciers

* Lieu-dit «Basse Lézarde» - référence cadastrale AC 1673 – surface de 31 a 24 ca environ – PLU : UPS/Ap – parcelle occupée bâtie.
* Lieu-dit «Basse Lézarde» - référence cadastrale AK 256 – surface de 16 a 60 ca environ – PLU : UPS – parcelle occupée.

Commune LES ABYMES : Cession de biens fonciers

* Lieu-dit «David» - références cadastrales AI 68 – surface de 2 a 57 ca, AI 448 – surface de 11 a 42 ca et AI 840 – surface de 2 a 50 ca - PLU : UGp [surface totale de 16 a 49 ca environ] - parcelles occupées bâties - Cession en une seule unité foncière.

* Lieu-dit «Pages» - référence cadastrale BY 582ppF1 – surface de 14 a 00 ca environ - PLU : 1AUp/N - parcelle occupée bâtie.

Commune de PORT-LOUIS – Cession de biens fonciers

* Lieu-dit «Beauplan» - référence cadastrale AK 776 – surface de 10 a 01 ca environ – PLU : UG – parcelle occupée bâtie.

Pour les lots agricoles en GFA Réforme Foncière et lots agricoles, une fiche de candidature est à retirer à la SAFER, à compléter avant le délai ci-après.

Pour les cessions de biens fonciers, il appartient aux candidats de faire une demande écrite avec une offre de prix hors taxe et de préciser les conditions de paiement.

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature par courrier au plus tard le **Vendredi 25 Juin 2021** (cachet de la poste faisant foi) à SAFER DE GUADELOUPE - Immeuble Patio de Houelbourg - Z.I. de JARRY - B.P. n° 2063 - 97192 JARRY Cédex.

Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération.

Cet avis peut être consulté sur le site de la Préfecture de Guadeloupe : **http//www.guadeloupe.gouv.fr** et également sur le site de la SAFER **http//www.safer-guadeloupe.com.**

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats.

Pour la SAFER,
Le Président Directeur Général